

À diffuser dès réception

L'ARC, PARTENAIRE PRINCIPAL DU PROJET *L'EXPÉRIENCE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE*

Montréal, 22 septembre 2022. – C'est avec fierté que l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) annonce qu'elle est le partenaire principal du projet *L'expérience qui fait la différence*, mené par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) grâce à une subvention du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

Outre le CTREQ et l'ARC, ce projet réunit les chercheuses Isabelle Cabot, du cégep Édouard-Montpetit, Caroline Cormier, du cégep André-Laurendeau, et Michelle Deschênes, de l'Université du Québec à Rimouski, le chercheur Éric Richard, du Campus Notre-Dame-de-Foy, le cégep de Jonquière et son groupe ÉCOBES, le cégep de la Gaspésie et des Îles et son CIRADD de même que le cégep de La Pocatière, le Centre de documentation collégiale et la Fédération étudiante collégiale du Québec. « Le projet *L'expérience qui fait la différence* représente une contribution novatrice et structurante à la réalisation de la mission de l'ARC, soit la promotion de la recherche collégiale », a tenu à souligner le président de l'ARC, M. Renaud Bellemare. « La subvention obtenue du MEI par le CTREQ dans le cadre de son Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation témoigne de la volonté de l'ARC de déployer les services qu'elle offre à la communauté collégiale et de miser sur le rayonnement de la recherche collégiale, deux orientations de son nouveau plan stratégique », a-t-il ajouté.

Au cours des trois prochaines années, le CTREQ et l'ARC chercheront à offrir aux étudiantes et étudiants des programmes collégiaux de formation dans le secteur des sciences sociales et humaines ainsi que des arts et des lettres un lieu de développement professionnel visant à favoriser leur persévérance et leur réussite éducative, à rehausser leur employabilité ainsi qu'à faciliter leur insertion dans un marché du travail en changement. Ils souhaitent contribuer à assurer une relève d'avant-garde en recherche, transfert et innovation dans un secteur qui constitue une source importante pour relever avec brio les défis qui se posent dans de nombreux champs d'activité au Québec. La démarche adoptée permettra notamment de mieux comprendre les besoins des étudiantes et étudiants en ce qui a trait à la formation et à l'emploi, et ceux des employeurs par rapport à la relève dans un monde postpandémique. Les travaux liés à ce projet sont déjà bien lancés. Ils seront menés dans un contexte favorisant l'optimisation de la collaboration et de la contribution des différents acteurs autour d'une démarche à la fois concertée et structurante.

Les directions générales du CTREQ et de l'ARC, M^{mes} Linda St-Pierre et Lynn Lapostolle, sont déterminées : « Au cours des trois prochaines années, nous entendons travailler de concert et sans relâche avec les milieux preneurs associés au projet. Nous les avons réunis parce que nous croyons sincèrement que leur collaboration sera à la fois extrêmement pertinente et digne des plus hauts standards de qualité. Fières de leur implication, nous sommes convaincues d'avoir conçu avec nos partenaires un projet des plus innovants. » La première année du projet *L'expérience qui fait la différence* constitue la phase préparatoire du projet.

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

Créé en 2001, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec a pour mission de contribuer à la réussite éducative et à l'apprentissage tout au long de la vie par le renforcement de la capacité à innover des acteurs et des organisations, à partir des connaissances issues de la recherche et de la pratique.

– 30 –

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca